

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS  
DU LUNDI 4 AVRIL 2022**

**EXTRAIT**

**Règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants**

- Ayant pris connaissance du préavis Municipal 01/22
- Ayant pris connaissance du préavis de la Commission ad hoc

Le Conseil communal décide :

D'adopter le nouveau Règlement communal et tarif des émoluments du contrôle des habitants qui sera appliqué désormais dès sons approbation par le Chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport.

Ceci est le résultat d'un vote à main levé comptabilisant :

26 OUI et 3 ABSTENTIONS

Ainsi délibéré en séance du lundi 4 avril 2022

Le Président

La Secrétaire



The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is for Stéphane Ayer, and the signature on the right is for Alexandra Piot. In the background, there is a circular official seal of the Communal Council of Morrens, featuring a coat of arms and the text 'CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS'.

Stéphane Ayer

Alexandra Piot